



**RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 29 mars 2023

### LES INDICATEURS DE RÉSULTATS DES COLLÈGES DE LA RÉUNION 2022

**Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse publie pour la première fois cette année les indicateurs de résultats des collèges, à l'instar de ce qui est fait depuis 30 ans pour les lycées. En 2022 dans l'académie, 19 collèges ont des résultats supérieurs à des collèges nationaux qui leur ressemblent en termes de population scolaire accueillie (profil social des élèves, niveau scolaire à l'entrée en 6ème, etc.). Parmi eux, 8 font partie du groupe des établissements « très performants ». Sur ces 19 collèges, 10 sont en éducation prioritaire (REP ou REP+).**

Les indicateurs de performance des collèges permettent d'apprécier les résultats d'un collège par rapport à ceux des établissements comparables au plan national. Établis à partir des résultats des élèves au diplôme national du brevet (DNB), ces indicateurs proposent une appréciation relative de la valeur ajoutée du collège en tenant compte des caractéristiques des élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée au collège, via les évaluations exhaustives de sixième. Cette approche relative de la performance s'efforce donc de neutraliser l'incidence des facteurs de réussite extérieurs au collège pour essayer de conserver ce qui est dû à son action propre, c'est-à-dire ce qu'il a « ajouté » au niveau initial des élèves qu'il a reçus.

Les indicateurs de valeur ajoutée des collèges (IVAC) sont calculés et mis à disposition par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Ils couvrent l'ensemble des collèges publics et privés sous contrat, dès lors que le nombre de candidats présents est supérieur ou égal à 30 élèves.

**Contact presse**  
**Service communication du rectorat**

Tél : 0692 42 42 68  
Mél : [ce.communication@ac-reunion.fr](mailto:ce.communication@ac-reunion.fr)

24 avenue Georges Brassens  
CS 71003  
97743 Saint-Denis Cedex 9

Le taux de réussite attendu, la note à l'écrit attendue et les valeurs ajoutées sont non-déterminés (ND) lorsque les scores aux évaluations de 6ème n'ont été retrouvés que pour moins de 75 % des candidats à l'examen (un collège concerné dans l'académie). Pour la session 2022, les IVAC ont été donc calculés pour 84 collèges de l'académie de La Réunion (sur 85).

Comme il n'y a pas de critère unique pour juger des résultats et de la qualité de l'enseignement d'un collège, quatre indicateurs établis à partir des résultats des élèves à la session 2022 du DNB et des données relatives au déroulement de leur scolarité sont publiés :

**1 - Le taux de réussite au diplôme national du brevet** : nombre d'élèves du collège reçus au brevet rapporté au nombre d'élèves présents à l'examen.

**2 - La note moyenne aux épreuves écrites du brevet** : note moyenne aux épreuves écrites de français, mathématiques, sciences et histoire-géographie des élèves de l'établissement. Les séries générale et professionnelle sont distinguées, et la valeur ajoutée est calculée uniquement pour la série générale.

**3 - Le taux d'accès de la 6ème à la 3ème** : probabilité pour un élève de sixième qu'il accède en classe de troisième, quel que soit le nombre d'années nécessaire.

**4 - La part d'élèves présents au brevet à la série générale** : proportion des élèves de 3ème présents aux épreuves écrites dans chaque collège. **Ce dernier critère désavantage les collèges ayant également une série professionnelle, ce qui est le cas de tous les collèges publics de l'académie.** D'autant que la part des candidats en série professionnelle à La Réunion (14,6 %) est 1,6 fois plus élevée que la part nationale (9,4 %). **C'est la raison pour laquelle l'académie fait le choix d'adapter ce critère de sélection et de considérer l'ensemble des élèves de 3ème présents (sans distinction des séries générale et professionnelle).**

Pour chacun de ces indicateurs, les résultats du collège sont exprimés en « valeur ajoutée » (écart entre le taux réalisé par le collège et le taux attendu par rapport aux caractéristiques du collège et de ses élèves). Si l'écart entre le taux réalisé et le taux attendu est positif, le collège apporte un « plus » aux élèves. Cette « valeur ajoutée », représente l'apport de l'action pédagogique et éducative propre du collège, en neutralisant l'incidence des facteurs de réussite extérieurs.

Seule l'analyse combinée de l'ensemble de ces indicateurs est à même de donner une image de la réalité complexe que constituent les résultats d'un établissement.

**En 2022, parmi les 85 collèges de La Réunion, 8 présentent des résultats très positifs lorsqu'on considère les critères : taux réussite  $\geq 80$  % et valeur ajoutée  $\geq 3$ , note à**

## Contact presse

### Service communication du rectorat

**l'écrit  $\geq 10$  sur 20 et valeur ajoutée à l'écrit  $\geq 0,5$  et note à l'écrit  $\geq 10$ , le critère sur le taux d'accès 6<sup>ème</sup>-3<sup>e</sup>  $> 90\%$ , ainsi que la part des élèves de 3<sup>ème</sup> présents au DNB  $\geq 90\%$ .**

- **Bory Saint-Vincent (Saint-Philippe)** : +15 taux de réussite au DNB ; +1,4 note moyenne à l'écrit du DNB ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 93 % ; part d'élèves présents au DNB en série générale et en série professionnelle : 100 %.
- **Le Dimitile (Entre-Deux)** : +12 taux de réussite au DNB ; +1,7 note moyenne à l'écrit du DNB ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 93 % ; part d'élèves présents au DNB en série générale et en série professionnelle : 96 %.
- **Le 14<sup>ème</sup> km (Le Tampon)** : taux de réussite au DNB : +11 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +1,2 ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 91 % ; part d'élèves présents au DNB en série générale et en série professionnelle : 96 %.
- **Quartier Français Lucet Langenier (Sainte Suzanne)** : taux de réussite au DNB : +7 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +1,2 ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 96 % ; part d'élèves présents au DNB en série générale et en série professionnelle : 98%.
- **Privé catholique Levavasseur (Sainte-Marie)** : taux de réussite au DNB : +5 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +0,9 ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 94 % ; part d'élèves présents au DNB en série générale et en série professionnelle : 100%.
- **Simon Lucas (Etang-Salé)** : taux de réussite au DNB : +5 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +0,8 ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 92 % ; part d'élèves présents au DNB en série générale et en série professionnelle : 98%.
- **Privé Sainte-Geneviève (Saint-André)** : taux de réussite au DNB : +3 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +1,5 ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 93 % ; part d'élèves présents au DNB en série générale et en série professionnelle : 100%.
- **Le Ruisseau (Saint-Louis)** : taux de réussite au DNB : +3 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +0,6 ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 96 % ; part d'élèves présents au DNB en série générale et en série professionnelle : 95%.

**Lorsqu'on considère les seuls critères de valeur ajoutée taux réussite  $\geq 3$  et note à l'écrit  $\geq 0,5$  ainsi que le critère sur le taux d'accès 6<sup>ème</sup>-3<sup>e</sup>  $\geq 90\%$ , 11 collèges supplémentaires, majoritairement en éducation prioritaire, se distinguent par des résultats supérieurs aux attendus :**

- **Célimène Gaudieux (Saint-Paul)** : taux de réussite au DNB : +22 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +1,1 ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 95 %.
- **Thérésien Cadet (Sainte-Rose)** : +14 taux de réussite au DNB ; +1,2 note moyenne à l'écrit du DNB ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>  $\geq 90$  (94).
- **Bassin Bleu (Saint-Benoît)** : taux de réussite au DNB : +7 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +0,6 ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 91 %.
- **Amiral Pierre Bouvet (Saint-Benoît)** : taux de réussite au DNB : +12 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +0,8 ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 93 %.
- **Michel Debré (Le Tampon)** : taux de réussite au DNB : +8 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +0,9 ; taux d'accès 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : 94 %.- **Elie Wiesel du Chaudron** : taux de

## Contact presse

### Service communication du rectorat

réussite au DNB : +7 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +0,9 ; taux d'accès 6ème à la 3ème : 95 %.

- **François Mahé de Labourdonnais (Saint-Denis)** : taux de réussite au DNB : +17 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +0,9 ; taux d'accès 6ème à la 3ème : 91 %.

- **L'Oasis (Le Port)** : +7 taux de réussite au DNB ; +0,6 note moyenne à l'écrit du DNB ; taux d'accès 6ème à la 3ème : 94 %.

- **Titan (Le Port)** : taux de réussite au DNB : +5 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +0,5 ; taux d'accès 6ème à la 3ème : 90 %.

- **Texeira da Motta (La Possession)** : taux de réussite au DNB : +4 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +0,6 ; taux d'accès 6ème à la 3ème : 90 %.

- **Terrain Fayard (Saint-André)** : taux de réussite au DNB : +8 ; note moyenne à l'écrit du DNB : +0,8 ; taux d'accès 6ème à la 3ème : 90 %.

### **Consulter les résultats par collège sur le site web du ministère**

<https://www.education.gouv.fr/les-indicateurs-de-resultats-des-colleges-357602>

(ne pas omettre de mentionner la source des données publiées).

### **Contact presse**

### **Service communication du rectorat**

Tél : 0692 42 42 68  
Mél : [ce.communication@ac-reunion.fr](mailto:ce.communication@ac-reunion.fr)

24 avenue Georges Brassens  
CS 71003  
97743 Saint-Denis Cedex 9